



Date de révision : 19-déc.-2024

# Fiche signalétique

## Spartan Chemical Company, Inc.

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

#### Identificateur de produit

**Nom du produit :** FP PRO FOOD CONTACT SANITIZER  
**Code du produit :** 3070  
**Utilisation recommandée :** San Rincage Assainissant  
**Usagers contre-indiqués** Pour usage industriel et institutionnel seulement

**Compagnie :** Spartan Chemical Company, Inc.  
1110 Spartan Drive  
Maumee, Ohio 43537 USA  
800-537-8990 (Business hours)  
www.spartanchemical.com

**Numéros de téléphone d'urgence disponible 24 heures:**  
**Médicaux d'urgence/Information:** 888-314-6171  
**Transport/Déversements/Fuites:** CHEMTREC 800-424-9300

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### SGH Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Catégorie 2B  
Liquides inflammables Catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage

**Mot indicateur:**

**Attention**

**Symboles:**



**Mentions de danger:** Provoque une irritation des yeux  
**Dangers physiques:** Liquide et vapeurs inflammables

**Conseils de prudence - Prévention:** Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage antidéflagrant  
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles  
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques  
Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage

**Conseils de prudence - Réponse:**

**Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

<b>Peau:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
<b>-Traitement spécifique:</b>	Voir Fiches de sécurité Section 4 : 'Premières Mesures de Premiers Soins' pour des informations supplémentaires.
<b>Incendie:</b>	Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Pulvérisation d'eau, brouillard ou mousse antialcool
<b>Conseils de prudence - Entreposage:</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
<b>Conseils de prudence - Élimination:</b>	Disposer de contenu et récipient conformément aux réglementations locales, fédérales et d'état.
<b>HNOC (danger non classé autrement):</b>	Non applicable
<b>Autres dangers:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut être nocif en cas d'ingestion</li> <li>• Peut causer une irritation de la peau.</li> <li>• L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation des voies respiratoires.</li> <li>• Tenir hors de portée des enfants</li> </ul>

### 3. Composition/information relative aux ingrédients

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Alcohol	64-17-5	45-70
Eau	7732-18-5	15-40
Isopropyl Alcohol	67-63-0	5-10

Identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact de la composition a été retenu comme un secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins pendant 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale.
<b>Contact avec la peau:</b>	Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation de la peau: Obtenir une aide médicale.
<b>Inhalation:</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin si vous vous sentez mal.
<b>Ingestion:</b>	Rincer la bouche. NE PAS causer le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, demander un avis médical.
<b>Note aux médecins:</b>	Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés:</b>	Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool. Dioxyde de carbone. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque.
<b>Risques spécifiques associés aux produits chimiques</b>	Les vapeurs peuvent atteindre des zones éloignées du site de travail avant de s'enflammer ou de retourner à l'état de composés à l'origine des vapeurs. inflammable.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Peut comprendre Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
<b>Équipement de protection et mesures à prendre pour les pompiers</b>	Porter MSHA / NIOSH approuvé auto un appareil respiratoire autonome (ARA) et équipement de protection complet. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec un pulvérisation d'eau.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

<b>Précautions personnelles:</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
<b>Précautions environnementales :</b>	Ne pas rincer du déversement sur le sol, dans les pluvielles égouts ou les cours d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire:</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Laver à fond après manutention. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer.
<b>Conditions d'entreposage:</b>	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

## 8. contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Limites des scénarios de contamination en milieu professionnel

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Alcohol 64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 3300 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>
Isopropyl Alcohol 67-63-0	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2000 ppm TWA: 400 ppm TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> STEL: 500 ppm STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup>

<b>Mesures d'ingénierie:</b>	Assurer bonne ventilation générale. Si les pratiques de travail génère des poussières, de fumées, de gaz, vapeurs ou brouillards qui exposent les travailleurs à des produits chimiques au-dessus des limites d'exposition professionnelle, ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie doivent être considérés.
------------------------------	---

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Pas nécessaire avec l'utilisation prévue. Éviter le contact avec les yeux.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	Pas nécessaire avec l'utilisation prévue. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.
<b>Protection respiratoire:</b>	Pas nécessaire avec l'utilisation prévue. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si respiratory irritation se produit, l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH/MSHA adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section 3 devrait être considérée.
<b>Considérations générales sur l'hygiène:</b>	Laver soigneusement les mains et toute surface cutanée exposée après manipulation. Voir 29 CFR 1910,132 à 138 pour plus de conseils.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Transparent
<b>Odeur:</b>	Alcool
<b>Seuil de perception de l'odeur:</b>	Aucun renseignement disponible

<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>pH:</b>	6.0-8.0	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	

<b>Point d'ébullition/limites d'ébullition</b>	83 °C / 181 °F	
<b>Point d'éclair :</b>	24 °C / 75 °F	ASTM D56
<b>Taux d'évaporation :</b>	< 1	(BuAc = 1)
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun renseignement disponible
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites d'inflammabilité inférieure</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
<b>densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
<b>Densité Relative:</b>	0.86	
<b>Solubilité(s) :</b>	Soluble dans l'eau	
<b>Coefficient de partage :</b>	Aucune donnée disponible	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation :</b>	Non applicable	
<b>Température de décomposition</b>	Non applicable	
<b>Viscosité cinématique:</b>	Aucun renseignement disponible	Aucun renseignement disponible
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Non applicable	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité:</b>	Ce matériau est considéré comme étant non-réactif dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique:</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Risques de réactions dangereuses:</b>	Ne devrait pas se produire avec la manipulation et le stockage normal.
<b>Conditions à éviter :</b>	Chaleur, flammes et étincelles
<b>Matières incompatibles:</b>	Agents oxydants forts. Acides forts.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	May include carbon monoxide, carbon dioxide (CO2) and other toxic gases or vapors.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Moyens possibles d'exposition :</b>	Yeux, la peau, ingestion, inhalation.
<b>Les symptômes de l'exposition:</b>	
<b>Contact avec les yeux:</b>	Douleur et rougeur.
<b>Contact avec la peau:</b>	Séchage de la peau.
<b>Inhalation:</b>	Nasale inconfort et de la toux.
<b>Ingestion:</b>	Douleurs, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

### Immédiats, Retardés, Chroniques Effets

Renseignements sur le produit      Données non disponibles ou insuffisantes pour une classification.

### Toxicité aiguë

#### **Mesures numériques de la toxicité:**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	7,783 mg/kg
ETAmél (cutané)	20,368 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	165.5 mg/l

#### **Renseignements sur les composants:**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcohol 64-17-5	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 116.9 mg/L ( Rat ) 4 h = 133.8 mg/L ( Rat ) 4 h
Eau 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )	-	-
Isopropyl Alcohol 67-63-0	4710 - 5840 mg/kg ( Rat )	= 4059 mg/kg ( Rabbit )	> 10000 ppm ( Rat ) 6 h



**TSCA** (Substance Toxique Section 8 Control Act (b) Inventaire)

Toutes les substances chimiques de ce produit sont incluses ou exclues de l'inscription sur l'inventaire TSCA des substances chimiques.

**SARA 313**

Ce produit ne contient pas de substances énumérées ci-dessus du niveau de minimis.

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé:</b>	Oui
<b>Danger chronique pour la santé:</b>	Non
<b>Risque d'incendie:</b>	Oui
<b>Risque de décompression soudaine:</b>	Non
<b>Danger de réaction:</b>	Non

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne sont pas soumis aux exigences d'avertissement Proposition 65 de Californie.

**EPA Pesticides Numéro** 5741-36

**d'enregistrement:**

**Déclaration EPA:**

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

**EPA Pesticide étiquette:**

MISE EN GARDE. Provoque une irritation modérée des yeux. Eviter le contact avec les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé:</b> 2	<b>Inflammabilité:</b> 3	<b>Instabilité:</b> 0	<b>Dangers particuliers:</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé:</b> 2	<b>Inflammabilité:</b> 3	<b>Dangers physiques:</b> 0	

**Date de révision :** 19-déc.-2024  
**Note de révision:** Nouveau produit

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**